



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0421176A

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : JULES VALLES

Adresse : 3 RUE DU PUIITS THIBAUD

Commune : ST ETIENNE

Tél : 04 77 49 47 37

Mail : ce. 0421176A@ac-lyon.fr

### Descriptif général de l'établissement :

Situé dans le quartier Soleil à Saint-Étienne, le collège Jules Vallès accueille environ 450 élèves. Classé en REP+ , il fait partie d'un réseau comprenant quatre écoles du secteur. Le projet de réseau a été réécrit en 2025.

Notre public est majoritairement issu de milieux socialement défavorisés (IPS 66). Beaucoup d'élèves nécessitent un accompagnement spécifique quant aux attendus scolaires. Cette réalité fonde notre engagement collectif : exigence, ambition et accompagnement structuré.

Le collège comprend :

- Des classes d'enseignement général, 16 classes
- Une SEGPA, 4 classes
- Deux UPE2A (élèves allophones),
- Deux ULIS

### Missions spécifiques et compétences requises :

#### Projets et dispositifs spécifiques :

Le collège développe des parcours ambitieux :

- Classe à horaires aménagés Théâtre
- Option langue et culture de l'antiquité,
- Option langues et culture européenne,
- Parcours Avenir structuré dès la 5e
- École ouverte pendant les vacances
- Cordées de la réussite et programme l'envol.
- Dispositif « ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative ».

## **Le projet de réseau :**

### **Objectif 1 : Améliorer la réussite des élèves sur les compétences ciblées en français et mathématiques**

- Renforcer les apprentissages des élèves sur la compétence « lexique et vocabulaire »
- Renforcer les apprentissages des élèves sur les compétences « procédures » et « faits numériques »

### **Objectif 2 : Favoriser la continuité des parcours d'apprentissages des élèves au sein du réseau**

- Le deuxième objectif est en cohérence avec le premier, il s'agit de proposer une continuité pour améliorer les résultats des élèves et ce dans différents domaines, que ce soit sur les outils utilisés, le suivi de cohorte, l'arrivée des nouveaux élèves ; leur prise en compte dans les écoles ou le collège, la communication avec les parents.

Une particularité du REP+ Vallès mais fréquente en éducation prioritaire, c'est que les élèves changent souvent d'établissement : par exemple, seulement 50 % des élèves évalués en CP se retrouvent en 6<sup>ème</sup> au collège J Vallès.

Ce public mouvant nous oblige à être vigilants afin que le réseau soit réellement identifié par les différents acteurs (élèves, familles enseignants), il n'est pas une entité géographique clairement constituée. Il faut donc lui créer une identité en « faisant » réseau pour améliorer la continuité des parcours et favoriser la réussite des élèves.

### **Objectif 3 : Renforcer la coéducation avec les familles et le partenariat éducatif :**

- Pour favoriser la construction de parcours ambitieux pour les élèves
- Pour favoriser le sentiment d'appartenance au réseau et la continuité du parcours de l'élève (cf objectif 2)

### **Missions spécifiques et compétences requises des personnels enseignants pour accompagner à la mise en place du projet de réseau :**

### **S'intégrer dans le projet éducatif et pédagogique dans et hors la classe dans un collectif au service du projet :**

#### Les domaines d'activités

- L'enseignant élabore des stratégies pédagogiques en équipe pluridisciplinaire.
- L'enseignant participe ou coordonne des projets transdisciplinaires (parcours, lien 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré).
- L'enseignant participe aux projets de co-intervention selon projets.
- L'enseignant participe à l'accompagnement personnalisé, aide aux devoirs.
- L'enseignant contribue /ou participe à l'accompagnement éducatif.

#### **Profil attendu**

- Connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire et du cadre de travail.
- Aptitude au travail collaboratif et à la coopération.
- Engagement dans la formation et l'expérimentation.
- Capacités d'écoute et relationnelles pour collaborer avec les élèves et les familles.
- Engagement pour et dans les projets spécifiques de l'éducation prioritaire et l'accompagnement des élèves : devoirs faits, dispositif 8-18, Ecole ouverte pendant les vacances, projets avec des partenaires extérieurs, participation aux instances du réseau.